

ACCREDITATION EN PARASITO-MYCOLOGIE

Connaître les principales notions de parasitologie, mycologie et hygiène utiles à la pratique médicale.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Biologistes, Techniciens, Responsables qualité, Cadres de santé, ...

PRÉ-REQUIS

Etre en mesure de comprendre la thématique abordée

LES + DE LA FORMATION

- Focus sur les particularités de ces disciplines.
- Certificat d'aptitude délivré après l'examen des acquis pédagogiques.

DURÉE : 1 jour

TARIF : 350€

FORMATEUR :

Biologiste, Membre du comité de rédaction du Rémic, Evalueur Cofrac

CODE STAGE : 1011



CERTIFICAT ACQUIS PÉDAGOGIQUES

OBJECTIFS

Connaître les règles de l'art en parasito-mycologie en respectant les exigences normatives, réglementaires et les bonnes pratiques en lien avec l'état de l'art (conférences de consensus, référentiels des sociétés savantes, de l'OMS, publications nationales et internationales).

CONTENU DE LA FORMATION

Pré-test et post-test pour validation individuelle des acquis.

RAPPELS

- Famille et portée du Cofrac.
- Particularités de l'accréditation en parasitologie-mycologique.

ACCREDITATION DU DIAGNOSTIC DU PALUDISME

- Présentation du SH FORM 43.

ACCREDITATION DE L'EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES ET TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

- Présentation du SH FORM 43.

ACCREDITATION EN MYCOLOGIE

- Métrologie.
- Identifications par les différentes méthodes.

LES DIAGNOSTICS INDIRECTS SPÉCIALISÉS

- Sérologie exemple de la toxoplasmose.
- PCR.

LA PRESTATION DE CONSEIL

- Justification de la prescription.
- Rajout d'acte.

EXAMEN DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

- Un examen de fin de stage permet de valider l'acquisition des connaissances nécessaires à une bonne mise en pratique (délivrance d'un certificat en plus de l'attestation de présence).